

La collecte évolue !

Gémozac et La Saintonge Viticole

+ de tri – de déchets



En janvier 2023, notre territoire fera un grand pas en faveur de la réduction des déchets. Pour inciter au tri, les ordures ménagères seront collectées en bac une semaine sur deux comme dans de nombreux autres territoires.

En 2023

POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES



Votre nouveau bac roulant sera collecté 1 fois toutes les 2 semaines. Pour renforcer l'hygiène et la sécurité des agents, la collecte des ordures ménagères sera robotisée.

POUR LES EMBALLAGES



1 collecte chaque semaine. Collectés dans un sac jaune de 80 litres avec liens coulissants (retrait en mairie).

POUR LES BIODÉCHETS



Chaque foyer pourra être équipé d'un composteur pour le tri des biodéchets.

Mon nouveau bac



Votre nouveau bac à couvercle vert pour les ordures ménagères sera livré directement à votre domicile entre octobre et décembre. Sa taille correspondra au nombre de personnes de votre foyer.

Pourquoi ?

- **Réduire les déchets** : En triant 100% des emballages et en compostant ses biodéchets, une famille de 4 personnes produit entre 30 et 60 litres d'ordures ménagères tous les 15 jours.
- **Réduire notre impact sur le changement climatique**
- **Maîtriser les coûts** : le traitement des ordures ménagères non triées coûte dix fois plus cher que le recyclage

En pratique

- Cet été un marquage au sol pour le positionnement précis du bac
- A l'automne, des réunions d'information sur la nouvelle collecte
- Une distribution à domicile du nouveau bac à couvercle vert et des sacs jaunes. Un composteur pour les foyers non équipés.
- Un nouveau calendrier de collecte en janvier 2023

Dés maintenant, je réduis mes déchets !

- 1 Je composte mes biodéchets
- 2 Je trie tous mes emballages
- 3 J'achète en vrac
- 4 Je mets un stop pub

L'objectif est clair

+ de tri – d'incinération et d'enfouissement